



COMPETITIONS FEMININES

Réunion du 4 juin 2020 en visio-conférence

Présents : Evelyne BAUDUIN, Pauline BLONDEAU, Joëlle DOMETZ-RIGAUT, Pascal DUFOUR, Eric FRELING, Sébastien HEREAU et Joël WIMEZ

Excusés : Pascal DUFOUR, Micheline GOLAWSKI et Jacques LIENARD

Assistent : Laurie DACQUIGNY, Laurence DEMAILLY et Franck GONCALVES

1) Approbation du procès-verbal du 29 janvier 2020

2) Projets sur les compétitions

U18F : Présentation des données chiffrées

Le contexte :

- l'accession en U19 nationaux nécessite d'adapter le règlement de la compétition
- étude des résultats de la phase 1
- proposition d'une compétition cohérente pour l'ensemble des clubs afin d'augmenter la compétitivité des meilleures équipes et de permettre à chacune de jouer selon ses capacités avec un cahier des charges et 2 niveaux (présentée aux clubs en décembre) :
nécessité de modifier le règlement en fonction de ces critères

U16F : Présentation des données chiffrées

Le contexte :

- les effectifs féminins sont en constante progression
- satisfaire à une demande des clubs (10 clubs référencés dans les championnats garçons)
- faire progresser les féminines qui peuvent se projeter sur une pratique plus proche de leurs aspirations et de leur potentiel athlétique
- éviter de rester trop longtemps sur une pratique à 8 qui n'autorise pas de progression (stagnation – découragement)
- préparer les compétitions U18F
- fidéliser les pratiquantes et permettre aux joueuses d'évoluer et de progresser.

Projet de compétition U16F à 11 – Gestion Ligue - en 3 phases :

- 1^{ère} phase de secteur loco-régional afin de préparer les équipes et d'établir un état des lieux et des forces en présence
- 2^{ème} phase en FUTSAL avec une vraie compétition FUTSAL pour apporter de la variété, faire jouer et fidéliser les joueuses en définissant au préalable un projet structuré
- 3^{ème} phase par niveau : permettre à la compétition d'anticiper sur la compétition U18F N+1 et de pérenniser ce championnat.

Toutes les équipes engagées dans les différents championnats départementaux « mixtes » devront s'engager dans le championnat U16F.

Cependant, la possibilité sera laissée aux clubs dont l'équipe évolue au plus haut niveau départemental, de rester dans un championnat mixte.

Les compétitions U16F à 7 ou à 8 seront organisées en district, mais un même niveau de compétition devrait être appliqué avec une harmonisation avec les règlements fédéraux qui préconisent des compétitions de football à 8.

Un sondage va être effectué auprès des clubs.

Les pratiques à 5 :

Une pratique à 5 dans toutes les catégories permet de développer la pratique féminine car l'offre crée la demande

- accueillir tout le monde
- faciliter la création d'équipes
- favoriser la proximité
- diversifier les pratiques de base
- permettre une pratique adaptée au niveau des joueuses
- fidéliser les pratiquantes

3) Les formations spécifiques

Objectif : augmenter le nombre d'éducateurs/trices d'équipes féminines et leur niveau de compétences

- mise en place d'un module « animatrice fédérale » par district
- en projet : organisation de modules U13 et U15 destinés aux dirigeant(e)s des équipes féminines

4) Les championnats Seniors

- le classement de la R1F a été publié le 7 mai 2020
- le classement de la R2F et U18F a été publié le 22 mai 2020

5) Courriers

- de clubs souhaitant la création d'un championnat de ligue U16F à 11 : Calais Grand Pascal, Bousbecque Fcf, Marcq O., Erquinghem Lys et Steenvoorde As.
- de BCV concernant l'organisation du championnat U18 F la saison prochaine

La présidente

Evelyne BAUDUIN